

# Séminaire des corps d'inspection du second degré

## 17 mai 2013

### Intervention du ministre

(Seul le prononcé fait foi)

Madame la directrice générale, Monsieur le directeur général, Monsieur le doyen de l'inspection générale, Mesdames Messieurs les recteurs d'académies, Mesdames Messieurs les inspecteurs généraux, les inspecteurs d'académies, inspecteurs régionaux, inspecteurs de l'Education nationale, de l'enseignement technique, de l'enseignement général, de l'information et de l'orientation,

Cette journée, vous venez de le dire, elle est exceptionnelle. Je l'ai souhaitée, et je vous rassure d'ailleurs, quand j'en ai formulé le vœu, on m'a expliqué que c'était impossible. Je ne sais pas si c'est un sentiment de solitude qui peut gagner parfois les ministres, mais c'est en tout cas l'intime conviction que la tâche qui est la mienne est essentiellement la nôtre.

En réalité, lorsqu'on connaît à la fois notre histoire, nos traditions et la réalité de l'Education nationale, nous savons, et je l'ai toujours pensé, que ce ne sont pas des lois, des circulaires, des décisions de ministres, voire des administrations centrales, qui font la réalité des réformes et de ce que nous devons au pays. A un moment ou à un autre, toujours, l'essentiel va se passer entre un élève et un professeur. Dans la classe, dans l'établissement scolaire, dans cette relation si particulière finalement à laquelle vous avez décidé que les professeurs y consacrent leur existence.

Pas seulement pour assurer vos besoins, mais parce que vous êtes convaincus que cela justifie votre existence au-delà même de vos propres intérêts particuliers.

Parce que vous appartenez à une histoire, bien sûr, à une communauté comme on dit maintenant, bien sûr, et vous n'êtes pas une cellule mécanique administrative, mais parce que vous participez d'un esprit public, celui de la force républicaine qui s'est construite, et qui doit porter, c'est votre rôle particulier, une certaine conception de la capacité pour chacun à s'élever, à progresser, à s'éduquer, à s'instruire. Donc le respect, la bienveillance, l'écoute, l'attention, l'effort, toutes les vertus qui sont celles d'une discipline maîtrisée, mais aussi la passion de les transmettre avec la simplicité nécessaire que l'on acquiert quand on maîtrise bien sa discipline.

La pédagogie est toujours la plus grande des politiques. Il a fallu attendre la révolution française, mais c'est beaucoup plus ancien que cela.

C'est dire que, pour moi cette rencontre est importante parce que je sais profondément que l'élan que nous voulons porter - et ce n'est jamais simple, et les forces de l'adversité sont là, les forces de l'abaissement - cet élan que nous devons porter, nous devons le porter ensemble, et il n'aura une chance de réussir, même modestement, que si nous œuvrons tous dans la même direction. Cet état d'esprit, je veux qu'il soit le vôtre à chaque instant. Cette réunion n'était pas possible, nous la faisons quand même. « Tu dois donc tu peux », ce que les maîtres enseignaient au début de notre école publique obligatoire !

Hier encore, et vous allez le comprendre mieux que personne, vous l'avez vu, on nous dit : pour le baccalauréat qui vient, dans lequel vous allez vous impliquer encore, les élèves en situation de handicap vont composer 9h20. J'imagine que vous avez passé des concours. Certains très difficiles. Qui a composé 9h20 ?

Nous, dans notre responsabilité, nous aurions comme unique réponse : on ne sait pas faire autrement. Il faut que les personnes en situation de handicap composent 9h20 dans une journée. Cette réunion se tient, et les enfants en situation de handicap ne composeront pas

9h20 ! J'ai demandé qu'il ne puisse pas y avoir plus de 8h d'épreuves par jour. Cet exemple est significatif du rôle essentiel, le regard dans la classe, le regard dans l'institution, le souci de l'élève en permanence, de la réussite, de la qualité de la pédagogie. C'est cela que vous devez porter dans l'institution.

Vous aurez pour cela tout mon soutien. Nous ne sommes pas une administration, une gouvernance, nous ne sommes pas accablés sous une multitude de telles tâches. Votre action, votre reconnaissance, seront assurées dans l'institution pour que vous puissiez y faire valoir pleinement des exigences intellectuelles, morales, portées par vos disciplines et vos compétences pédagogiques. Je l'avais dit à plusieurs reprises : il n'y aura de refondation républicaine de l'École que lorsqu'elle remettra au cœur de son fonctionnement la pédagogie, l'instruction, l'éducation, et ceux qui y dévouent leurs existences. Vous êtes au premier rang de cela.

Je sais d'ailleurs combien une accumulation de tâches, une non-reconnaissance dans certaines académies, des projets sur l'évaluation, ont pu vous inquiéter. Ce temps-là est fini. Je porterai tout le temps nécessaire pour cet impératif qui est le nôtre : nous voulons et nous devons nous donner les moyens de la réussite des élèves. Ces moyens-là, ce sont toujours des moyens humains, pédagogiques. Donc les corps d'inspection qui connaissent mieux que personne les disciplines, les didactiques, les pédagogies, les situations d'enseignement et les établissements, doivent être au cœur de notre système.

Nous allons aborder, c'était le thème des derniers jours, une nouvelle phase de notre action. Il y a eu une rentrée, celle de 2012, la dernière, elle était la rentrée du changement, dans l'urgence, il fallait donner des signes, des moyens, mais nous étions encore, vous le savez, dans une situation de difficulté. Et il faudra d'ailleurs du temps pour remonter cela. C'est aussi notre rôle dans la société, au cœur de la République, de substituer toujours la raison à l'émotion, le temps long au temps court. On demande à l'école de transmettre des valeurs, on demande à l'école d'organiser des apprentissages, on demande à l'école de développer chez l'enfant, chez l'élève, un certain nombre de qualités, qui sont à longueur de journées bafouées à l'extérieur de notre école. Mais nous avons, par l'exemplarité, la persévérance, par notre unité, à reprendre place au cœur de la société et être capable de défendre nos valeurs, car la refondation de l'école de la République, c'est ainsi, et ça ne peut pas être autrement, car c'est un projet de société, une refondation de la République elle-même.

Alors, ce moment est un moment différent, d'abord parce que nous allons avoir une rentrée qui est une rentrée différente, qui est non pas celle du changement, mais celle de la première année de la refondation. Nous devons la réussir, pas pour nous-mêmes, pas pour de courtes vues politiques, mais parce que les orientations que nous avons choisies sont des orientations utiles et qui doivent être utiles à chaque enfant.

La première, c'est bien entendu les moyens. L'an passé, malgré les moyens supplémentaires, on a essayé un peu sur le secondaire, on a fait un peu plus pour le primaire, nous étions dans un mouvement de milliers de suppressions de postes. Nous avons voté la loi de programmation, nous avons cette année des créations de postes. Je le dis d'ailleurs car je ne veux pas qu'il y ait de malentendus : je n'ai jamais cru que les moyens étaient suffisants. Nous avons mis une priorité au primaire, et nous avons eu raison de le faire, nous devons le faire dans la continuité.

Mais la priorité au primaire sert aussi le secondaire. Pas un professeur, accueillant les élèves en 6<sup>e</sup>, et qui doit les accompagner après, qui ne sait que si les apprentissages essentiels ne sont pas réussis, plus tard, les élèves sont en difficulté. C'est aussi permettre au secondaire de se recentrer sur ses missions. En même temps, le secondaire, on en parle beaucoup moins, mais dans la loi de programmation, il y a des postes qui sont prévus et qui répondent à cet engagement du président de la République sur les 60 000 créations de poste. Mais lorsqu'on regarde en réalité de quelle façon ces postes vont être distribués, et nous avons joué la

transparence totale, un tiers sur les postes sera affecté directement au secondaire. 7 000 au secondaire, 14 000 au primaire. Et les autres seront affectés à la mise en place des écoles supérieures. (54000 (scolaire) = 21000 (postes « neufs ») + 27000 (ESPE) + 6000 (autres)) (note JYD)

Cela doit être une satisfaction pour vous tous de voir que nous avons trouvé au rendez-vous de nos deux concours des jeunes qui veulent exercer notre métier.

Nous avons à les accueillir, nous avons à les encadrer, aussi à accompagner les tuteurs, c'est une tâche fondamentale et c'est une tâche qui vous revient.

Aucune grande réforme de l'éducation ne peut se faire sans réforme de la formation des enseignants.

On a fait récemment un grand colloque sur cette question – j'étais hier obligé de revenir plus tôt à cause de ce fait divers épouvantable dans une école - : le thème était la formation des enseignants. Ce que nous faisons en France est observé, et parce que vous êtes tous des connaisseurs de ce système, vous savez que notre tâche est très difficile. Les écoles supérieures du professorat et de l'éducation, ce ne sont pas les écoles normales ressuscitées, c'est un nouveau projet, différent. Dans ce projet, vous allez en parler ce matin, va se jouer l'essentiel d'une réforme qui prendra du temps. Les grandes réformes de l'éducation ne se font pas en un an, elles se font sur des années, et le grand moteur, c'est la formation. C'est pour ça que j'ai souhaité consacrer l'essentiel des moyens aux stages.

Il faut que vous mesuriez pleinement que mon attente est que vous soyez totalement impliqués dans ces écoles et la formation des enseignants. Elle n'est pas réservée aux universités. Elle doit permettre de réunir tous ceux qui concourent à la tâche éducative, et au premier chef, les inspecteurs de l'éducation nationale.

Pas seulement dans une partition des tâches qui reviendrait à dire : nous accueillons sur le terrain, les inspecteurs pédagogiques de l'éducation nationale doivent être présents dans les écoles, pour l'enseignement de la professionnalisation du métier. Beaucoup de discussions ont lieu en ce moment pour réunir des cultures différentes. C'est là-dessus que les IUFM ont échoué. Nous devons réfléchir à ce sujet. Nous ne sommes pas passifs à regarder les choses passer, nous sommes l'éducation nationale, nous sommes ceux qui défendent la liberté du jugement, l'autonomie, l'activité, nous devons imposer l'éducation nationale, et vous devez vous imposer, avec le soutien des recteurs, dans ces écoles supérieures. C'est ainsi que je les ai conçues, elles réussiront si vous y êtes. Il se peut qu'on ne vienne pas toujours naturellement vous chercher. Nous allons faire en sorte que cela s'arrange. Mais je vous le demande aussi : je vois bien de quelle façon nous devons, nous aussi, nous imposer. Ce sera l'intérêt de ces étudiants qui veulent devenir professeurs.

Vous ne le ferez pas pour vous, mais pour une tâche beaucoup plus grande. Nous ne pouvons pas nous permettre de continuer : vous connaissez la dégradation des résultats de notre système et c'est assez désagréable d'être le ministre de l'éducation dans une assemblée à 27 qui commence par des évaluations. Nous savons quel héritage est le nôtre. Nous devons mesurer notre responsabilité. Je ferai tout, et nous allons le faire dans les semaines qui viennent, pour faire en sorte que vous soyez présents dans ces écoles. Et je vous demande, pour l'année qui vient et au-delà, de vous investir pleinement dans cet accompagnement et cette formation des jeunes. C'est pour vous la tâche la plus belle, c'est là où vous serez le plus utile, où nous pourrions réussir ce pari que nous faisons.

Il y a donc les moyens, il y a ce grand projet de la formation des enseignants, et puis il y a aussi dès cette rentrée un certain nombre de principes que nous portons dans la loi de refondation, qui doivent se mettre en œuvre et qui sont des transformations profondes de notre façon de travailler. Il y a l'articulation entre l'école et le collège, ça ne doit pas rester un texte, ça doit se pratiquer. Il y a le service public du numérique éducatif. C'est une ambition colossale et c'est une ambition nécessaire. Nous allons y mettre tous les moyens, même réorganiser notre beau ministère. Ce n'est pas une volonté instrumentale, je n'ai pas sombré

dans l'illusion techniciste, ce ne sont pas les écrans qui vont permettre la réussite des élèves, mais les pédagogies que nous allons pouvoir mettre en œuvre avec ces outils numériques. Qui conteste qu'ils sont efficaces pour aider ? Qui conteste que ça a de toute façon déjà changé ? Nous devons nous donner les moyens y compris pour concurrencer un privé qui a décidé d'investir le champ éducatif. Les valeurs ne doivent pas être secondarisées.

Je souhaite que vous soyez pleinement impliqués dans ce travail qui va débiter, et s'amplifier. Il doit prendre toute sa mesure dans les années qui viennent.

Il y a aussi une tâche très importante. Sur la réforme des rythmes scolaires, je le vois encore dans les débats au Sénat, j'ai voulu des principes. Relisant il y a peu de temps le projet de décret de Condorcet, il ne fallait pas que les ministres ne se mêlent pas des programmes, de la vie de l'inspection publique. Pas si sots, on ne va pas aller jusque-là, mais nous avons une difficulté considérable, nous ne sommes pas ceux qui pensent que les contenus sont sans importance. Des progrès ont été faits, je peux saluer le travail d'un certain nombre d'entre vous. Mais nous devons remettre le travail en route. Mais nous devons donner des principes, ce sera le conseil supérieur des programmes. Ça a existé, ça a été supprimé. Pourquoi ? Il n'aura pas pour tâche d'écrire au millimètre chaque chose, il devra donner des grandes orientations associant toute la nation, et il reviendra aux professionnels que vous êtes, connaissant le travail des professeurs dans leurs établissements, de participer au groupe qui accompagnera ce conseil, qui sera créé dès le vote définitif de la loi. Il faut que nous soyons capables de reconstruire ces programmes tels qu'ils sont attendus de beaucoup de professeurs, et tels que nous devons être capables de les mettre en œuvre. Sur les épreuves du bac en langue vivante, il faut aussi qu'on ait des principes, si on considère que ce n'est pas au ministre, dans l'ombre de son cabinet, de rédiger les programmes, il faut associer les professionnels. Je le fais sur le conseil, ça prend un peu de temps, mais la démocratie aura les outils de son intelligence et de son exemplarité.

Il y a le même sujet sur la réforme du lycée. La réforme du lycée, il fallait intervenir, vous le savez mieux que quiconque, elle n'avait pas encore pu être mise en place définitivement. J'ai parlé avec les uns et les autres, les syndicats, les professeurs, les avis sont contradictoires.

On a des consensus sur la priorité au primaire, sur les écoles supérieures. Là où les réformes n'ont pas encore déployé leurs effets, on n'a même pas pu les évaluer. Nous avons une tâche considérable à accomplir, il nous a semblé raisonnable d'attendre un peu et de voir ensemble ce qu'il conviendra de changer, de réformer. Et de le faire pour ce qui concerne le lycée, dans une intelligence totale avec le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, car on l'a vu par le passé, c'est la clef de la réussite. Si nous pensons à partir de la seconde, nous devons penser trois ans après le bac et nous devons être capables de concevoir ce moment de la vie des élèves et des étudiants. Ce sera inscrit à notre programme.

Avant, nous aurons très vite - le premier groupe de travail s'est mis en place - à intervenir sur le collège, qui est en grande souffrance. Il faut travailler différemment, apporter des moyens, des pédagogies, des capacités d'initiative qu'il faut lui laisser. Nous avons à mettre en œuvre cette réforme. Je poursuivrai le temps nécessaire les consultations. Quand le temps de la réforme viendra, ce sera très difficile. Je veux construire au maximum le consensus. Nous avons fait une part importante du chemin, vous le savez. Cette part, elle est la suivante. Notre système éducatif a été affaibli par des débats qui n'avaient pas de fondement, entre les républicains et les pédagogues. Il faut relire Jules Ferry notamment pour comprendre la sottise d'imaginer qu'être républicain, ce serait être méprisant. Ce sont les républicains qui ont amené cette pédagogie. On considérerait que la coopération, la bienveillance, la confiance des élèves était un élément essentiel d'une République dans laquelle on veut que les citoyens aient leur autonomie. Aucune contradiction. Et ce débat entre ceux qui voulaient ramener le collège vers l'école primaire et ceux qui voulaient vers le lycée.

Des débats infinis qui nous ont immobilisés et ont permis à ceux qui n'aiment pas l'école de l'attaquer rudement. Ces débats sont derrière nous. Nous avons revu les maquettes des concours. Oui, la discipline. Mais qui pourrait douter une seconde qu'on a là la plus grande leçon d'humanité et de morale ? C'est notre responsabilité et ceux qui connaissent vraiment le savent : tout grand professeur, grand savant sait que lui-même doit apprendre au contact de ses élèves, et apprendre dans sa discipline, la capacité de simplifier les raisonnements les plus compliqués.

Nous pouvons avancer dans le respect des disciplines et aussi de ce métier exceptionnel. Nous sommes plus savants, nous sommes capables de transmettre. Nos qualités humaines doivent accompagner cela.

Nous allons pouvoir aussi, sur le secondaire, continuer les efforts. Mais il nous fallait de la méthode. La méthode, c'est le chemin. Il n'y a nul privilège pour les uns et pour les autres. Nul privilège pour aucun élève dans la classe, pour aucune catégorie d'établissement. Je crois que c'est votre fonction à vous, tout particulièrement dans ce système - et je sais combien votre groupe exprime de la lassitude, ce qui nous fait perdre de vue l'essentiel - qui fait que l'on soit capable de construire pour tous les enfants de France, qu'on leur donne les moyens de leur instruction et de leur développement. C'est notre responsabilité, l'épanouissement de la personne humaine. Bien sûr, du citoyen, et vous aurez aussi dans l'enseignement de la morale laïque, un rôle essentiel à jouer, car c'est aussi notre rôle aujourd'hui, et l'école doit assumer pleinement d'être un pouvoir spirituel, de représenter la transmission des valeurs.

L'insertion professionnelle également, parce que nous vivons dans un pays où 25% de nos jeunes sont au chômage, et quand nous voyons à quel point cela touche les jeunes issus des milieux les plus fragiles, nous aurons ensemble à réformer.

Nous avons déjà à mettre en place, et ça appartiendra à votre regard, l'orientation. Vous évoquiez l'Allemagne, cela fait partie de la culture du professeur de se dire : je dois aussi aider l'élève à construire ses choix d'orientation. Ce n'est pas rien, le parcours d'insertion et d'orientation.

Ce n'est pas des stages à partir de la 6<sup>e</sup> que l'on multiplie.

Mais c'est un parcours d'orientation continu qui sera extrêmement utile pour les jeunes. Nous avons beaucoup trop de difficultés, de décrochages. Pour les personnels spécialisés, nous avons besoin de vous. Tout le monde devra être associé à cette tâche qui consiste précisément, par rapport à nos valeurs fondamentales, à permettre aux jeunes de construire leur autonomie, et en même temps de porter la justice, l'égalité, les mêmes droits pour tous, la réussite pour tous les élèves, car une société aussi déprimée que la nôtre, elle est aussi déprimée lorsque son école ne peut plus assurer ce qu'on attend d'elle. Et dans notre histoire, la République française a attendu de son école en permanence la promotion de ses valeurs, en particulier de justice. Vous avez à vous impliquer aussi, et je le souhaite profondément, dans la mise en place de ce parcours d'orientation, comme du service public du numérique, comme dans la prévention du décrochage, et nous obtenons maintenant des résultats, comme dans la réparation des programmes.

Je voudrais conclure en vous disant la chose suivante : très souvent, dans notre maison, nous sommes en train de confondre en permanence les phases et les moyens. Nous avons même adopté un langage que je ne comprends pas toujours, plein de sigles, plein de technicités, qui ressemblent assez peu à notre langue commune, pourtant si belle, si riche, pleine de nuances. Nous avons de la société une immense attente. Vous avez la confiance du président de la République. Nous l'aurons pour des années, il l'a rappelé hier soir en conclusion de sa conférence de presse. Nous avons confiance en vous. Vous êtes des individus, c'est l'individualisme républicain, la personne. Si vous êtes inspecteur de l'éducation nationale, ce n'est pas simplement parce que vous avez choisi un gagne-pain. Cela vient de très loin, c'est

parce que vous considérez que vous avez une mission. Hier, une jeune fille était à un café, elle m'a dit : j'ai eu mon CAPES l'an dernier. Elle avait un sourire jusque-là. Pour nous, c'est l'essentiel. Elle viendra bien à un moment dans la maison, on aura à la former, et une première affectation, on l'accompagnera, on l'aidera à être une bonne enseignante, on aidera à décroiser.

C'est l'attente qui est la nôtre.

On est dans une société qui n'est pas toujours très favorable aux valeurs que nous portons. Bien sûr, nous sommes encore dans les contraintes budgétaires, mais nous avons les moyens de bien faire. « Tu dois, donc tu peux. » Nous pouvons avoir des désaccords sur les points de pédagogie. Chacun d'entre vous a sa liberté de jugement. Mais nous avons un redressement à conduire pour notre école, pour cette jeunesse qui attend.

La journée éducative était une très belle réussite. Quand nous sommes allés à Reims et que nous avons signé ces premiers contrats d'emplois du professorat, nous avons vu des gamins qui n'auraient pas pu devenir professeurs, et ils nous ont dit : nous sommes heureux de pouvoir servir la France, ce n'est pas qu'un territoire ou une langue, une histoire, mais c'est un ensemble de valeurs que nous partageons. Nous qui venons de milieux difficiles, parfois de l'étranger, nous allons le rendre à la France en étant professeurs. Ces valeurs ont de l'avenir, c'est celui que nous serons capables de leur donner ensemble.

Je compte énormément sur vous.